Seine-Saint-Denis : un passeur de migrants, qui aurait fait venir en France des dizaines de clandestins, remis en liberté… à cause d'une erreur de procédure

20/05/2022 à 19h31



Une erreur de convocation de l'avocat a permis à un passeur de retrouver la liberté. Il est soupçonné de faire partie d'un réseau de trafiquants qui aurait permis l'accès en France à des dizaines de candidats à l'immigration originaires du Sri Lanka depuis plus d'un an.

Soupçonné d'être le logisticien d'un réseau de trafiquants d'étrangers, ce Sri Lankais a été remis en liberté à la mi-avril par la chambre de l'instruction de Paris à cause d'une erreur de procédure. Sureshkumar avait été mis en examen, le 8 avril dernier à Bobigny (Seine-Saint-Denis), en compagnie de quatre autres membres de cette organisation pour « association de malfaiteurs et aide à l'entrée et séjours d'étrangers en bande organisée ».

(…)

Le Parisien